

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-
GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL
-

DECRET N°75-193 du 18 Août 1975

portant nomination et promotion à titre
exceptionnel et étranger dans l'Ordre
du Mérite Social du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître des Ordres Nationaux,

VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU la Loi N°62-40 du 31 Décembre 1962 portant création de l'Ordre du Mérite Social ;
VU le Décret N°74-277 du 21 Octobre 1974 portant formation du Gouvernement et les Décrets modificatifs subséquents ;
VU le Décret N°74-289 du 4 Novembre 1974 déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et après avis du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

DECRETE :

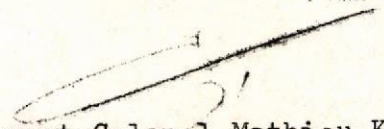
Article 1er. - Est nommé et promu, à titre exceptionnel et étranger, dans l'Ordre du Mérite Social du Dahomey, pour prendre rang du 11 Juin 1975 -

Au Grade d'OFFICIER

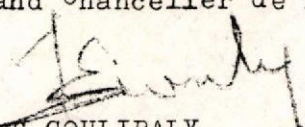
Monsieur BLAISE Michel Jean
Représentant Résident Adjoint des Nations Unies au Dahomey

Article 2. - le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 18 Août 1975


Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'OND


M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS : PR 10 CS 6 CNR 5
MINISTERES 13 SGG 4 SDP 2 DGM 13
IAA-DCCT-IGF 4 GDE CHANCEL.15
PS 9 CABMIL.2 DI 4 JORD 1